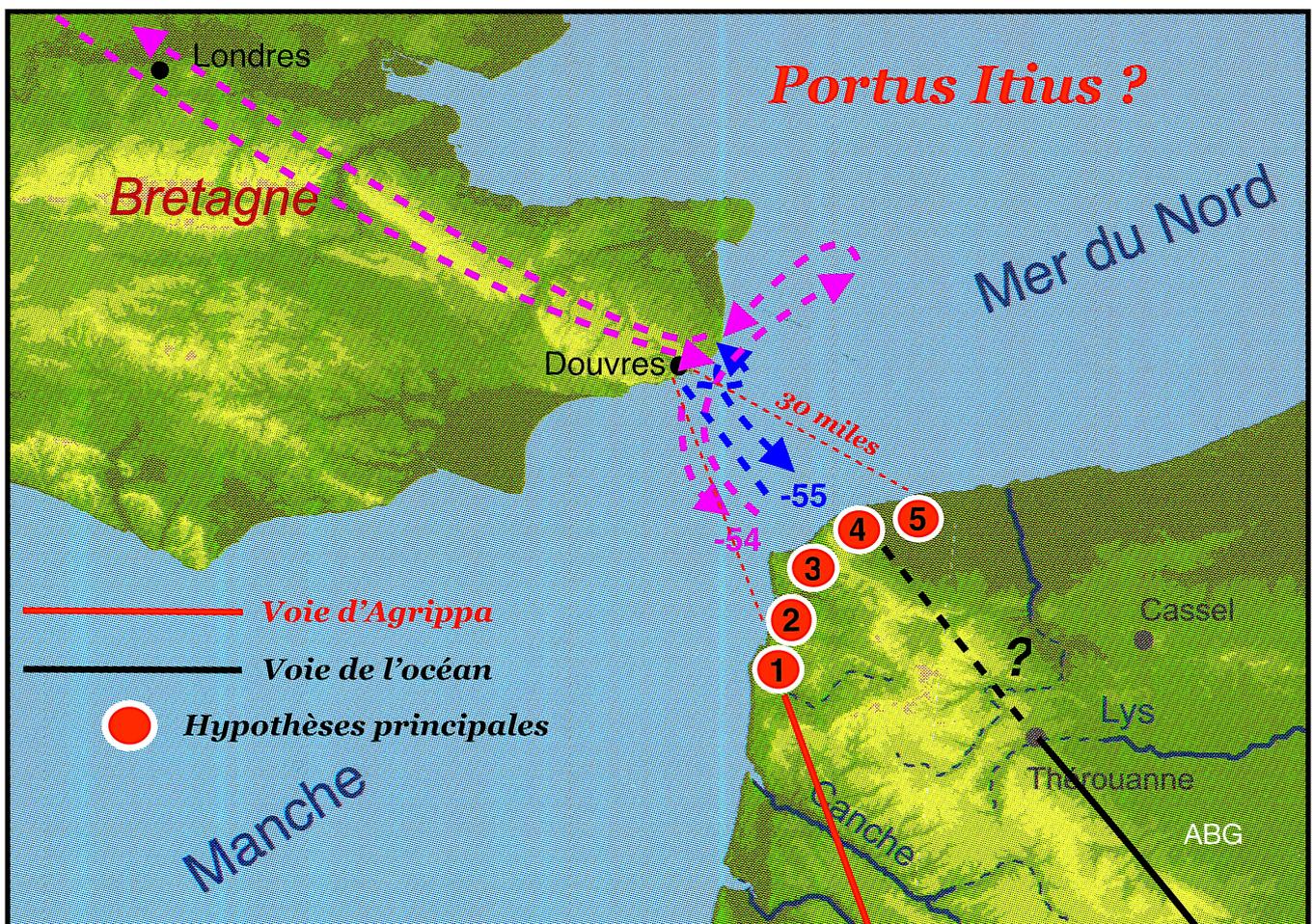


PORTUS ITIUS : PORT FANTÔME....

Les raisons d'un débarquement de César en Bretagne, pays pratiquement inconnu des Romains, ont été diversement interprétées par les historiens : curiosité du conquérant, désir, comme il le dit lui-même, de dissuader ses habitants de venir en aide aux Belges du continent (*B.G.IV.20*), des perspectives de butin et de contrôle de la voie commerciale, une manoeuvre de prestige pour impressionner Rome ...? Probablement une grande partie de ces motifs.

Les deux traversées de la Manche en -55 et -54

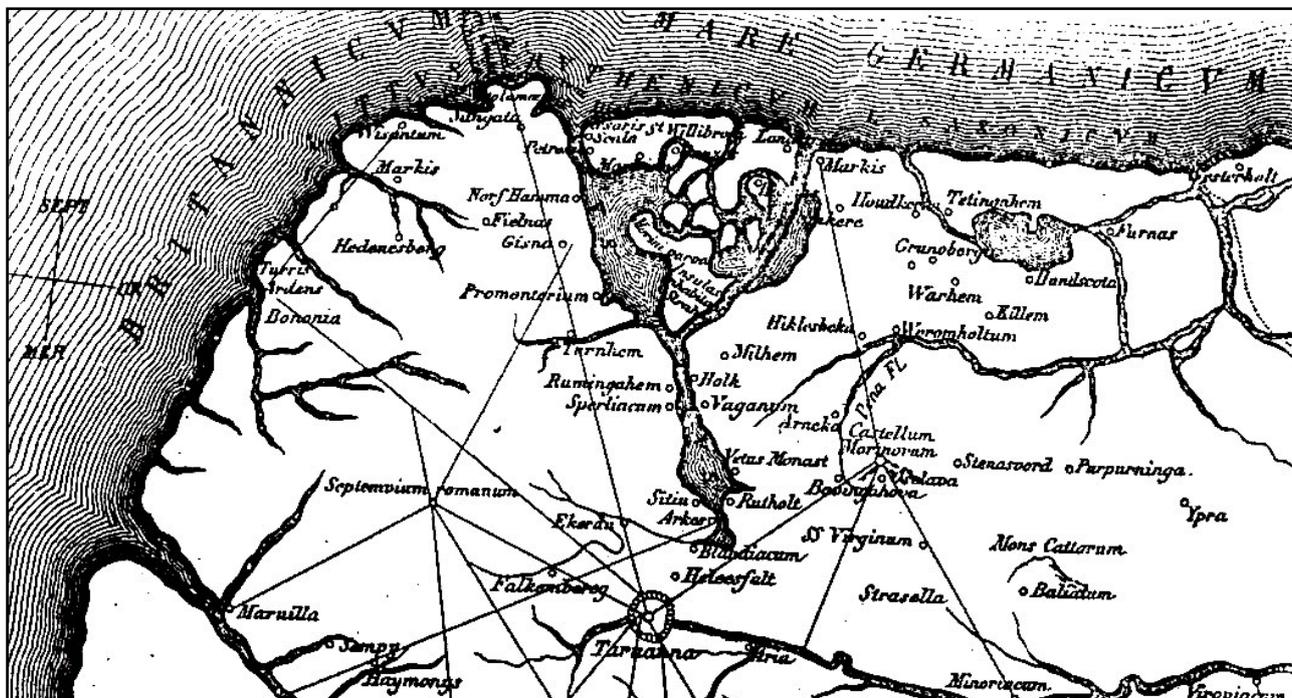


Trajets césariens et quelques hypothèses de localisation du Portus Itius :
1 - Boulogne 2 - Wimereux 3 - Wissant 4 - Sangatte 5 - Calais

Toujours est-il que le projet de -55, mis en place à la fin de l'été, avec seulement deux légions et une représentation limitée de la géographie de l'île et de ses habitants, ressemble plus à une simple exploration qu'à une véritable entreprise de conquête. Pour tenter de faciliter l'entreprise, le proconsul interroge, sans succès, les marchands gaulois sur leur connaissance du pays, envoie l'Atrébate Commios en qualité d'ambassadeur en Bretagne et demande à l'un de ses officiers, Volusenus, (1) de faire une reconnaissance côtière sur un navire de guerre. Il se décide alors à traverser la Manche en pays morin « ... là où le passage en Bretagne est le plus court. » (B.G.IV.21) et après avoir reçu des assurances de la part de plusieurs peuples bretons et exigé des Morins de nombreux otages pour garantir ses arrières, il appareille fin août avec une flotte composée de 80 navires dédiés à l'infanterie de ses deux légions, 18 pour la cavalerie, le reste étant attribué à son état major. Parvenu face au *Cantium* (Kent) et aux falaises de la région de Douvres, où les Bretons occupent une position trop avantageuse, il trouve finalement une plage accessible située à « .. environ sept miles... » (B.G.IV.23), vers la ville actuelle de Deal ? Des engagements avec l'ennemi surviennent sur le rivage et après un reflux de celui-ci, César obtient des otages ainsi que le retour de Commios ... emprisonné durant sa mission. La suite sera moins heureuse, les 18 bateaux emportant sa cavalerie, auparavant bloqués par le mauvais temps dans un port morin situé à « huit miles » (B.G.IV.23) au nord de *Portus Itius*, seront refoulés par une violente tempête, et la nuit suivante, ce seront les navires du corps expéditionnaire qui la subiront aussi, obligeant les légionnaires à réparer et, en plus, à faire face aux assauts de Bretons remobilisés. Cette situation conduira le contingent romain à écourter son séjour et à regagner la côte belge un peu plus de deux semaines seulement après le début de l'aventure... L'année suivante, en -54, compte tenu des circonstances de l'année précédente, des moyens beaucoup plus conséquents seront engagés pour conduire une nouvelle expédition : 5 légions, 800 navires de transport, 28 vaisseaux de guerre, et 2 000 cavaliers gaulois sur les 4 000 rassemblés pour l'occasion, les 2 000 autres demeurant chez les Morins avec trois légions ; la plupart des chefs de cité de la Gaule l'accompagnent afin de limiter les risques de révolte en son absence. Cette fois, le port de départ est clairement cité : *Portus Itius* « ...d'où la traversée est la plus aisée, ce port n'étant situé qu'à une distance de 30 miles de la Bretagne. » (B.G.V.2). Là encore, de mauvaises conditions atmosphériques interviennent et le départ ne s'opère que 25 jours après ; son lieutenant Labienus « ...garde les ports... » et assure la surveillance intérieure. Au large de l'île, vers minuit, le vent tombe et la marée emporte trop loin la flotte, qui dépasse les terres, obligeant les navires à faire demi-tour et à gagner à la rame l'emplacement déjà choisi pour le débarquement de l'année précédente. L'arrivée est impressionnante avec près de 800 bateaux, dont ceux, dit-il, de « particuliers ». La suite consistera en des affrontements avec plusieurs peuples bretons qui, au delà de la Tamise, le conduiront à repousser les troupes du roi Cassivellaunos (2). Dans l'intervalle, la flotte romaine sera de nouveau malmenée par une tempête impliquant d'importants travaux de réparation. Deux mois après son arrivée (3), César s'empresse donc, là encore, d'achever sa

campagne, se fait remettre des otages, fixe un tribut annuel aux Bretons et rejoint le continent sans avoir fait de butin (4).

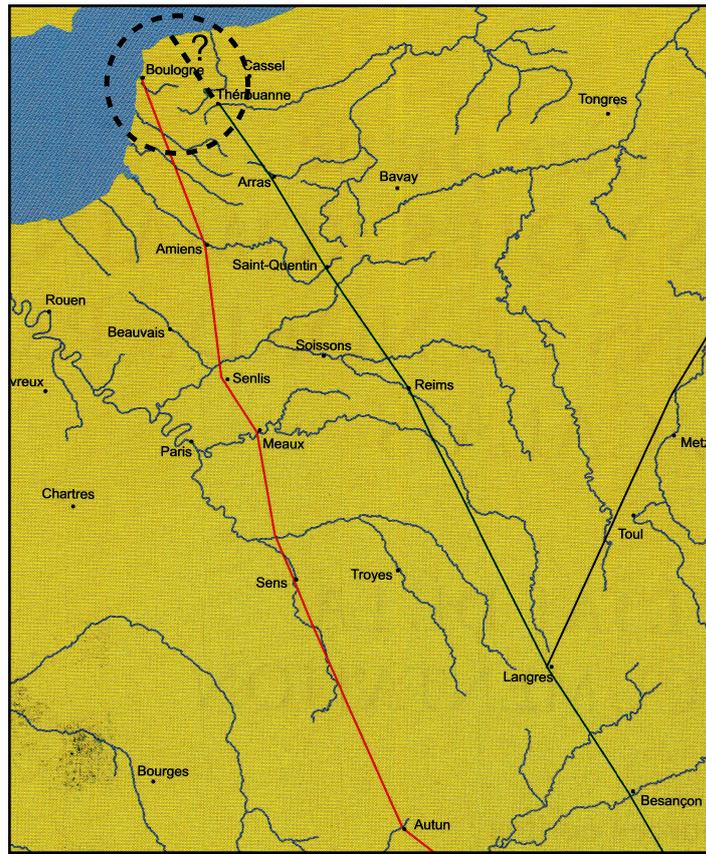
Une recherche menée sur 40 km de côtes



Carte du XVII^e siècle représentant le pseudo « Sinus Itius » sur fond de marécages de la plaine maritime, la ville de Saint Omer étant dénommée « Sitiu »...

La question de la localisation du *Portus Itius*, dont le nom, pourtant associé à celui de César, a plus tard brutalement disparu de l'histoire, a généré un nombre conséquent d'analyses depuis la Renaissance, et ce, sur un front de 250 km de Dieppe à l'île de Walcheren aux Pays-Bas, une façade maritime de 40 km entre Boulogne et Calais étant surtout privilégiée. Camille Jullian commentait déjà cette recherche en déclarant qu'elle était « ...avant celle d'Alésia, la plus riche en biographie... ». Lui même avait choisi, comme Napoléon III (5), le site de Boulogne, qui, précisons le d'emblée, n'a pas encore révélé d'antécédents gaulois. Selon lui, ce lieu est « ...le seul du pays des Morins capable de recevoir plusieurs centaines de navires. » (6) C'est d'ailleurs l'opinion largement partagée par un certain nombre d'auteurs parmi lesquels L.A Constans « *Boulogne selon toute vraisemblance* » (7), Roland Delmaire, universitaire régional à l'origine d'une étude particulièrement structurée sur le sujet (8) ou encore Joël Schmidt (9). D'autres en revanche avancent deux possibilités, « *Calais ou Boulogne* » pour Christian Goudineau (10) et Alain Ferdière (11) respectivement en 1990 et 2010. Yann Le Bohec, lui, renvoie à « ...*Boulogne, ou à un site quelconque entre Calais et le cap Gris-Nez ...* » (12). Quant au site de Wissant, qui lui a abrité un habitat de la Tène finale (13) et a révélé de nombreux vestiges protohistoriques (14), celui-ci est mentionné anciennement, en particulier à la fin du XI^e siècle pour un voyage de Wissant à Douvres, en 1036, évoqué par Guillaume de Poitiers, archidiacre de

Lisieux, et pour lequel celui-ci nomme Wissant « *Portu Icio* » (15), ainsi que dans la Chanson de Roland, du XII^e siècle, rédigée en français médiéval, mais avec le nom



La voie dite de l'Océan, ici en tracé vert volontairement prolongé par nous mêmes par des tirets sur la carte de Pierre Leman, témoigne de relations commerciales anciennes avec le monde méditerranéen. Elle a été revue par les Romains puis «doublée» par un axe plus central via Sens et Amiens. L'incertitude d'un aboutissement pré-romain de cette voie vers Sangatte et Wissant semblerait désormais pouvoir être levée.

d'origine germanique de « *Guitsand* ». (16) En faveur de cette hypothèse, on retiendra parmi d'autres, la position formulée un moment au début du XX^e siècle par Rice Holmes, pour la campagne de -54 (17) ou, beaucoup plus tard, celle de Michel Rambaud. (18) A ces pistes s'ajoutent bien d'autres tentatives de localisation, non exhaustives, telles celles, plus au sud, de Wimereux, siège également d'une petite agglomération celte (19), ou plus au nord, de Sangatte (20), qui a révélé un gisement néolithique important et de nombreuses trouvailles de monnaies gauloises en un lieu considéré aujourd'hui comme un port relié par une route antique à la ville de Théroutanne (21), au nom composé d'une racine celte (22), ou encore de Calais et de la ville proche de Mark, ces deux cités ayant livré également des monnaies gauloises en abondance. (23) Dans d'autres cas, des considérations historiques orientées, ou des perceptions géographiques « revisitées », auront altéré une recherche dont on mesure clairement les limites. L'exemple d'un certain *Sinus Itius*, mentionné au XVII^e siècle (24) est particulièrement significatif de ces

investigations, à savoir l'existence à l'époque de César d'un golfe marin qui, sur 40 km aurait rejoint... Saint-Omer ! En fait, ces affirmations proviennent d'un évènement, celui là bien réel, qui s'est produit à la fin du +III^e siècle, quand la mer a pénétré durablement dans la plaine maritime, recouvrant la tourbe de sables marins sur 1 à 2 m d'épaisseur et créant effectivement une avancée maritime, mais sur 20 km, de Sangatte à Watten.(25) Ce phénomène dit de « transgression marine » (26), dû à la montée des mers, ou à un affaissement du socle continental, a fait disparaître sous les alluvions les anciens chemins et entraîné la disparition de la toponymie antique en raison de l'abandon temporaire des lieux par les populations.(27) En +295, le panégyrique de Constance décrit ainsi la plaine maritime comme une « *étendue de marécages mouvants* ».(28) La multiplicité des choix, associée à la faiblesse des données initiales, ont donc fait que nombre d'historiens se sont tournés vers la proposition leur paraissant la plus plausible : celle de Boulogne et de l'estuaire de la Liane. A cet égard, l'argumentation majeure a été développée par Roland Delmaire, à savoir surtout la capacité du site de Boulogne à recevoir une flotte importante de plusieurs centaines de bateaux ainsi que le régime des vents signalé par César. Le vent « *Corus* », du N.O, qui l'empêche de sortir du port (B.G.V.7) et le vent « *Africus* », du S.O, qui lui permet ensuite de prendre la mer (B.G.V.8) correspondant mieux au site de Boulogne qu'à des situations rencontrées à l'est du cap Gris-Nez (29) où, dans cette zone, l'auteur exclut par ailleurs la localisation assez souvent reprise de Calais, « *en raison de la nature même de la côte à cet endroit* ».(30) Malgré tout, on relèvera que selon lui « *Les deux localités qui ont le plus de chance de correspondre à ce Portus Itius sont Boulogne et Wissant ..* ». (31) Dans un souci d'appuyer certaines démonstrations d'autres se sont parfois orientés vers la toponymie avec des rapprochements tout aussi approximatifs que celui du « *Sinus Itius* » tels que celui, sans fondement, concernant par exemple la localité d'Isques, près de Boulogne.(32) Sur ce sujet, et à la lumière des progrès de la recherche, on indiquera simplement que l'interprétation toponymique du terme *Itius* et de sa racine « *it* », permet de suivre au moins deux cheminements : l'un de nature onomastique, l'autre hydronymique. *Itium*, dérivé du gaulois *Ition*, devenant ensuite *icium*, peut engendrer en effet soit des noms de personne, *Itius*, *Ittu*, *Ittunis*, *Itacus*, *Itotagus*, 'céréaliier', 'fournisseur de vivres', soit des composés liés à un environnement humide, rivières, prairies grasses, *Itta*, *Ituna* (G.B), *Iton* (*fluvium Itonam* en 872, affluent de l'Eure), au sens de 'La nourricière' (33) ; rien donc qui soit ici en mesure d'être vraiment décisif pour la recherche du lieu, au même titre d'ailleurs que les discussions passées sur le contexte toponymique de la ville de Boulogne, qui a simultanément porté deux noms. La ville est en effet déjà connue sous le nom de *Bononia* par une lettre du futur empereur Tibère, envoyée de Gaule en Phrygie entre +4 et +14 (34) puis, peu de temps après, sous Claude, par le nom de *Gesoriacum* à la fois dans un ouvrage de Pomponius Mela (35) et, à la fin de ce même siècle, dans un passage de Pline.(36) Ces deux noms d'origine celte pour un seul lieu, source d'interrogation, s'appliqueraient selon certains historiens à la « ville haute » pour le premier et à la « ville basse » pour le second.(37) Le premier, fréquent, provient de *Bona*, 'village', 'fondation', *Julio-Bona*, *Augusto-Bona*,... et le

second repose sur le segment *gaiso*, 'javelot', à l'instar du composé *Geso-dunum*. (38) On le voit bien, ces deux noms n'ont aucun lien avec le « *Portus Itius* », d'où la difficulté pour beaucoup d'accepter que le port cité par César, en cas de localisation à Boulogne, ait pu porter en si peu de temps trois noms différents ... Sur un plan un peu plus concret, celui de la géographie, et si l'on s'en tient au récit de César et à ses fondamentaux, il faut une nouvelle fois rappeler qu'en -55, celui-ci a choisi comme il le dit « *le passage le plus court* », qu'offrait le territoire morin, et non pas un port particulier, qu'au demeurant il ne nomme pas cette année là. Ce n'est qu'au titre de l'année -54 que le port est désigné comme étant *Portus Itius*, « ...à une distance de 30 miles » de la Bretagne, pour une traversée considérée « *comme la plus aisée* ». Le point d'arrivée, reconnu certainement par Volusenus, tel qu'il est décrit en -55, un lieu où « ..la mer est si étroitement resserrée entre les hauteurs ... » (B.G.IV.23), complète le schéma général d'un même itinéraire, suivi très probablement lors des deux campagnes. Il n'y a aucune raison en effet d'imaginer deux schémas de traversée différents compte tenu, parmi d'autres arguments, des avantages signalés par l'intéressé. Quant à la description pour le premier voyage de -55 du point de contact de la flotte césarienne en Bretagne, les historiens s'accordent aujourd'hui à reconnaître le site caractéristique de Douvres (39), au coeur des falaises, conduisant à un débarquement plus au Nord, à « *environ 7 miles* » vers la ville de Walmer, site le plus souvent admis. Par conséquent, attribuer à Douvres la distance de « *30 miles* », inciterait en théorie à cerner la, ou les zones de départ possibles chez les Morins ; ici deux zones envisageables : au sud du Cap Gris-Nez, vers Wimereux, à 4 km au nord de Boulogne, lui même situé à 32 miles, et, au nord du Cap Gris-Nez la région de Calais. Au centre de ce faisceau, les 30 miles ne sont pas atteints : Wissant et Sangatte sont à 24 miles, sauf à projeter une liaison de port à port et non plus de côte à côte, explication peut être sous-jacente au texte.

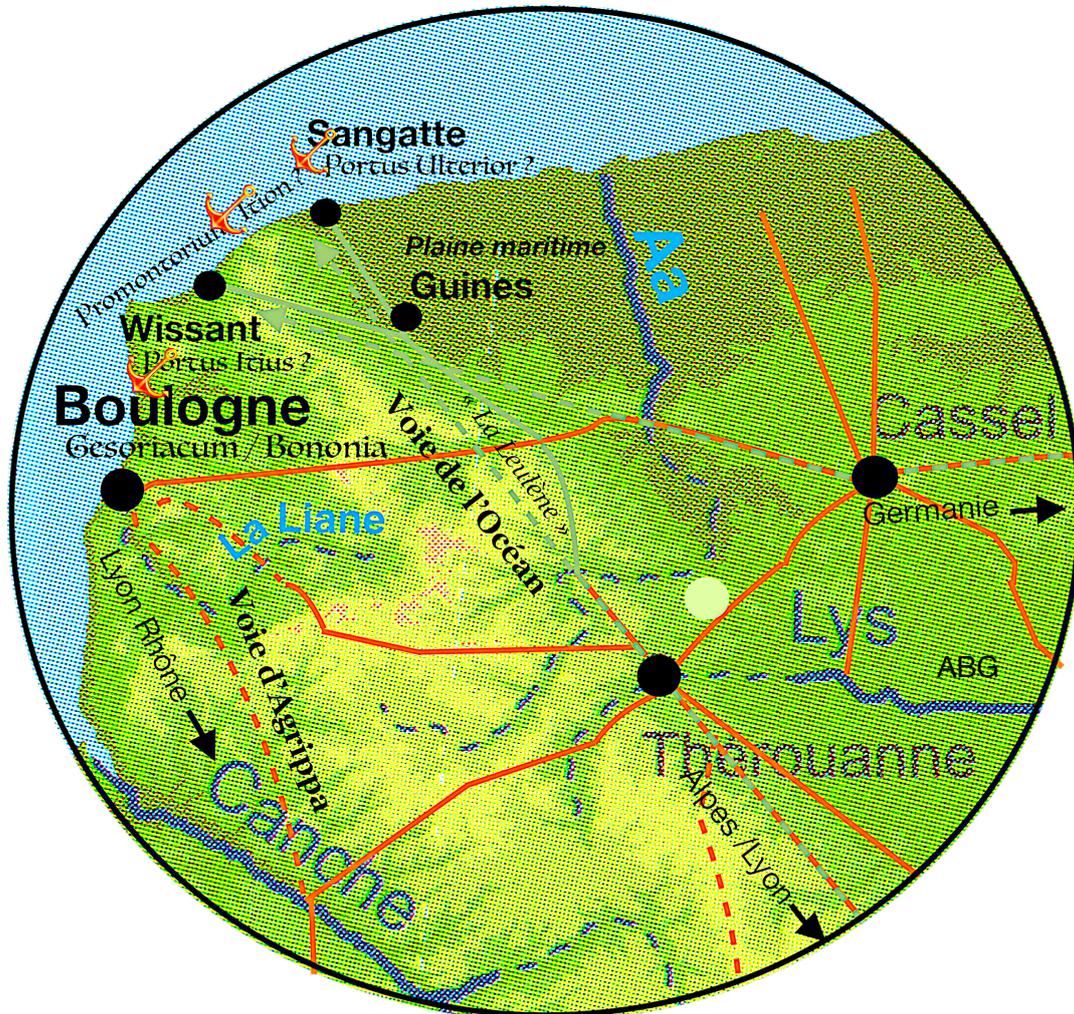
Un nouvel axe stratégique Italie - Bretagne

Un autre paramètre est aussi à intégrer : l'orientation des voies terrestres antiques parvenant sur le littoral du Nord. Il nous semble en effet nécessaire de tenir compte de l'existence de la voie dite « de l'Océan » qui, du massif alpin, traverse l'Est de la Gaule vers la mer du Nord. **Depuis les Alpes, l'ancienneté de cet itinéraire globalement rectiligne est incontestable de même que son intérêt économique, car il atteste de liens évidents entre la Bretagne, la Gaule et un monde méditerranéen qu'il rejoint en se séparant, à partir du plateau de Langres, d'une part vers la vallée du Rhône au Sud et, de l'autre, vers l'Italie et la Lombardie via les Alpes au Sud-Est.** Fin -57, César y envoie d'ailleurs un de ses légats, précisément « *sur la route des Alpes* », au sud du lac Léman (40), pour faciliter la circulation des marchands romains, victimes d'attaques ou « *de forts péages* » (B.G.III.1), une route que, quelques mois plus tôt, le proconsul avait remontée vers le Nord, sur plus de 300 km depuis Besançon, et qui, après Reims, *Durocortorum*, reliait très probablement avant même son aménagement par les Romains, les *oppida* de Condé-sur-Suippe et de Saint-Thomas chez les Rèmes, de Vermand chez les Viromandues et d'Etrun chez les Atrébates. Son parcours final

en ligne droite de Thérouanne jusqu'au littoral morin n'est pas repris par les sources antiques, ni révélé par l'archéologie, mais si on le matérialise sur les 50 km restants il aboutit naturellement à Sangatte (41) où, au début du XVII^e siècle, un chemin important était non seulement désigné comme une «...*ancienne voie des Romains* » dite « *Leulène* » (42), mais pouvait encore être vu « ...*se prolonger, de la plage, jusque sous la mer...* ».(43) De très nombreuses monnaies gauloises ont d'ailleurs été retrouvées le long de son tracé, signalant même une origine pré-romaine probable, avant qu'elle continue à être abondamment fréquentée durant tout l'Empire (44) et plus tard au moyen âge pour gagner l'Angleterre. Depuis les Alpes, cet axe ancien été amélioré sur la presque totalité de son parcours, et, fait notable, s'est même vu dupliquer par le gendre de l'empereur Auguste, Agrippa, par un tracé parallèle évitant Langres et, depuis Lyon, reliant vers le Nord, Autun, Sens, Amiens et Boulogne. Ce nouveau trajet avait en effet le double avantage d'être un peu plus direct, et surtout, politiquement et commercialement, de traverser de puissantes et riches cités telles que celles des Eduens, des Sénon et des Bellovaques. Avec la construction de cette route, le port de Boulogne, *Gesoriacum* sous l'empereur Claude (45), allait abriter la *Classis Britannica*, la flotte de Bretagne, pour devenir le port majeur de la Gaule romaine en matière d'accès militaire et marchand à la Bretagne, sans doute aussi au détriment d'autres ports morins, au profil jugé moins favorable, ou trop éloigné du point d'aboutissement de la grande chaussée méridionale. Une chaussée dont il faut rappeler, qu'à une centaine de kilomètres de là, à Amiens, la datation des travaux routiers remonte à -10.(46) **Ces travaux d'envergure tendraient donc à privilégier plutôt la création d'un terminus portuaire vers cette date à partir d'un port indigène jugé éligible, *Gesoriaco*, latinisé en *Gésoriacum*, avec, sur la hauteur, l'installation d'une garnison autour de laquelle se serait développée peu à peu une nouvelle agglomération dans la prolongation logique du nouvel axe conçu par Rome : *Bononia*.**(47) Dans un tel schéma, le nom d'*Itius* étant absent, il reste à examiner quelles ressources offrent les deux seules survivances du nom après César. L'une sous la plume de Strabon, qui écrit sous Auguste, à la fin du -1^{er} siècle, qu'*Itium* se trouve «.. *sur la côte de Morinie .. quand on part des provinces rhénanes..* » (48) et l'autre, de Ptolémée, qui, vers +150, ne signale plus qu'un simple cap « ...*promontorium Itium* », le « *cap Ition* », distinctement de *Gesoriacum*, en lui attribuant, des coordonnées géographiques (souvent sujettes aux approximations en particulier pour la Gaule du Nord) (49), le plaçant à 17 km à l'ouest de *Gesoriacum* ... ce qui n'éclaire pas plus le sujet ! L'indication antérieure de Strabon est en revanche plus intéressante car elle est plus proche des événements césariens et signale explicitement une route majeure en provenance de l'est, qui a été parfois vue en partant de Boulogne à travers l'axe reliant Thérouanne, Arras, Cambrai, Bavai, Tongres et Cologne.(50) On relèvera simplement qu'un trajet d'ouest en est, plus septentrional, joignant Cassel Werwick, Asse, Maastricht, Cologne, malgré les vides de tracé en Belgique, apparaît plus court que le premier et pourrait être privilégié aussi pour deux autres motifs. D'une part, il semble avoir été utilisé partiellement sur une trajectoire pré-romaine par César en -53, lorsque celui-ci décide de quitter *Atuatuca*, près de la Meuse, afin de poursuivre Ambiorix, ici « ...*vers l'Escaut...et l'extrémité des Ardennes ...* » (*B.G.VI. 33*), un massif qui s'étendait autrefois beaucoup plus à l'ouest. D'autre part, en raison du fait que lorsque sur la partie Steenvorde - Cassel de cette voie, qui se poursuit vers la côte par Watten, on prolonge artificiellement le tracé après l'Aa, en retenant la présence d'une voie antérieure, celui-ci mène à Wissant via Ardres et

Guines, ville où précisément semble passer l'autre grande voie dite « de l'Océan », qui mène à Sangatte.

Vers les deux caps ?



Les voies romaines (rouge) selon Pierre Leman, et pré-romaines probables (vert) ajoutées pour la présente analyse, sur l'ancien territoire morin, avant que Cassel ne devienne sur celui-ci capitale des Ménapiens : le littoral des deux caps paraît avoir été délaissé au profit du port de Gesoriacum /Bononia.

Un tel contexte pourrait alors faire de l'emplacement des deux caps un postulant crédible à la localisation de l'« insaisissable » *Portus Itius*. Dans cet espace, Wissant, en particulier le secteur riche en découvertes de cette époque au sud-ouest de la commune, et Sangatte, compte tenu également de son passé, ont été des ports anciens, et il est légitime de penser que les voies proches menant vers les Alpes et le Rhin ont permis de longue date à ceux-ci de commercer avec la Bretagne.(51) L'un de ces deux ports, pourrait donc être le « *Portus Itius* » de César et, dans ce cas, le second port, dit « *ulterior* » point de concentration de la cavalerie romaine situé 8 miles (12 km) plus au nord, serait à placer à Sangatte dans

l'hypothèse de Wissant et au droit de Mark, près de Calais, dans celle, plus fragile, de Sangatte. Enfin, pour la distance de « 30 miles » (45 km) séparant selon César le « *Portus Itius* » de la Bretagne, il faudrait alors la concevoir ici en tant qu'écart « de port à port » conduisant à la baie d'Hythe. A cet égard, il faut reconnaître que l'exercice de recherche n'a jamais été simple, sachant que Strabon évoque, pour le premier trajet (52), un parcours de la flotte romaine de « 320 stades », soit 40 miles romains (53) et qu'à peu près un siècle plus tard, Pline place la Bretagne, à 50 000 pas, à savoir 50 miles, de *Gesoriacum*, qu'il paraît désigner un peu plus loin en tant que *Portus Morinorum Britannicus* et sur un trajet considéré par lui comme « ...le plus court », ce qui n'est pourtant pas le cas ici.(54) En fait, le premier témoignage correspondrait peu ou prou à une reprise des distances du texte césarien : les « 30 miles » complétés par les « 7 miles » de recherche d'une plage, ce qui équivaldrait alors à un trajet Boulogne/Douvres/Walmer, donnant du crédit à la première ville comme port de départ. Quant à la seconde évocation celle-ci, semble avoir trait, là encore à une distance « de port à port » qui pourrait tout aussi bien concerner la ville d'Hastings au sud, que, comme d'autres l'ont écrit, celle de Richborough au nord. A cette différence près que ces « 50 miles » (74 km) de Pline sont vraiment très éloignés des « 30 miles » (45 km) indiqués par César : *Gesoriacum*, et donc Boulogne, ne pourrait alors aspirer à une identification avec le mystérieux port.



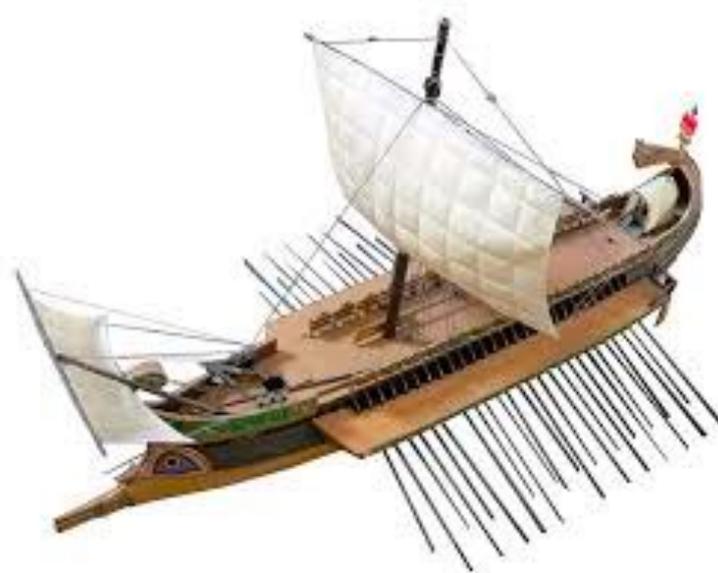
La baie de Wissant et le Cap Gris-Nez en arrière plan : second site possible

En dehors des interrogations propres au port morin, la question du point de débarquement en Bretagne, voire « des points de débarquement » si l'on considère les deux campagnes, a également fait l'objet de débats nombreux qui pourraient aujourd'hui se voir enrichis par les découvertes opérées en 2010, puis en 2016/2017 sur la péninsule d'Ebbfleet, à 24 km au nord de Douvres. Les vestiges

d'un retranchement militaire romain comprenant des fossés reconnus surtout sur les faces nord et sud, larges de 5m et de 2 m de profondeur par endroit et d'une surface estimée proche de 20 ha ont été datés de la fin de l'âge du fer et assimilés au camp érigé par les légions de César au titre de l'incursion de -54.⁽⁵⁵⁾ Des ossements humains, un *pilum* et un potin ont notamment complété le faisceau initial d'indices. Cette découverte pourrait ainsi confirmer au premier abord les propos de César sur le fait qu'il gagna en -54 un lieu de mouillage plus propice à savoir « *l'endroit favorable reconnu l'année précédente* ». Cependant, la distance par rapport à Douvres, 24 km soit 16 miles et non 7 miles ne correspond pas pour l'année -55 et « l'endroit reconnu » pourrait alors se révéler différent de celui de -55. Une première arrivée près de Walmer en -55, une reconnaissance cette année là pour un autre site potentiel, suivie en -54 d'une confirmation, aboutirait effectivement à envisager deux lieux de débarquement « hors falaises » assez proches (14 km), mais distincts. Si en -55 César disposait de 2 légions et d'un contingent de cavalerie en rapport, soit environ 10 000 hommes, en -54 il avait plus que doublé ses effectifs avec 5 légions et 2 000 cavaliers, soit au moins 23 000 combattants. Cette fois, son expédition était plus réfléchie, pour preuve, son contingent de navires, passait d'une centaine d'unités à plus de 800.

Rien à avoir par conséquent avec l'année précédente où son armée, en -55, devait faire avec «... *les dimensions réduite de notre camp...resserré par l'absence de bagage...*» (B.G.IV.30). A ce stade, les dimensions du camp récemment fouillé à Ebbsfleet pourraient précisément apporter une forme de réponse, car les effectifs de la première expédition supposent à priori une superficie d'un camp sans bagage comprise entre 10 et 15 ha, et pour la seconde, entre 25 et 30 ha. Les tracés partiels de fossés relevés à Ebbsfleet mériteraient alors d'être affinés sans exclure l'hypothèse qu'au cas où il s'agirait du même lieu pour les deux années, ce sont des structures plus complexes qu'il faudrait identifier. Nous en resterons donc à cette alternative, tout comme celle qui concerne le port de la Morinie. On retiendra ainsi, qu'outre l'hypothèse de Boulogne, existe bien celle de deux ports de départ distants de 12 km (8 miles), l'un pour la localisation de *Portus Itius*, l'autre pour celle du *portus ulterior*, tous les deux reliés à des itinéraires terrestres pré-romains se croisant à un peu plus de 10 km, l'un orienté vers Cassel, et peut être le Rhin et la Germanie, l'autre s'orientant vers Théroouanne, Reims et l'Italie par les Alpes au nord et la vallée du Rhône au sud. On notera aussi que les parcours reconnus par l'archéologie ou mentionnés par les documents antiques, aménagés par Rome souvent de façon relativement rectilignes, sont absents entre la plaine maritime et Boulogne et que, plus au sud, des itinéraires romanisés caractéristiques convergent vers cette dernière ville en délaissant manifestement la région des deux caps, comme si la création de la voie Lyon-Boulogne et l'extension de ce port avaient constitué une nouvelle priorité côtière inspirée dans un premier temps par des impératifs militaires. Demeure enfin le problème des capacités portuaires propres à abriter les centaines de navires romains pour lequel il est incontestable que l'estuaire de la Liane à Boulogne présente les conditions d'une telle concentration. Notons toutefois que César ne cite le *Portus Itius* que dans le cadre d'une « *traversée plus aisée* » et d'une distance faible et non en raison

d'avantages liés à un mouillage. Le littoral de cette région a connu, et continue plus que jamais à subir les effets de phénomènes de recul ou d'ensablement qui ont à certains endroits modifié notablement le trait de côte, en particulier dans la baie de Wissant ou au niveau du Cap Blanc-Nez qui, en deux mille ans a reculé de près de 300 m (56) : un choix définitif de site ne saurait donc être arrêté et un lieu comme Wissant conserve toutes ses chances.. **Faute d'une découverte archéologique heureuse, il faut par conséquent s'en tenir aux hypothèses et aux présomptions tout en acceptant l'idée que les vestiges du port gaulois dormiront sans doute encore longtemps sous les sables de la côte, à l'image de l'aboutissement de la « Leulène », l'antique chaussée de Théroouanne...**



Navire de guerre romain

NOTES

- (1) Caius Volusenus Quadratus - Officier romain cité dans plusieurs épisodes césariens - Durant la guerre des Gaules, en -57, il intervient efficacement en tant que tribun militaire auprès du légat Galba, dont la XII^e légion était en difficulté dans le Valais actuel, il reconnaît les côtes de Bretagne en -55, rejoint le camp de Cicéron, victime d'une attaque de Germains à *Atuatuca* en -53 ; il tente l'année suivante de tuer le chef atrébate Commios et échoue dans une seconde tentative en -52. Adoptant le parti de César lors de la guerre civile, il évite une tentative de meurtre sur sa personne fomentée par deux nobles gaulois de la cavalerie romaine, puis rejoint Marc Antoine après la mort de César en -44.
- (2) Cassivellaunos, probable chef des Catuvellauni, n'a pas hésité à pratiquer, sans succès, la résistance sous toutes ses formes : bataille rangée, guérilla, harcèlement, utilisation de chars de combat.
- (3) La durée du séjour en Bretagne est connue très exactement (20 Juillet - 21 Septembre) grâce à une correspondance du légat Quintus Cicéron à son frère, lettre dont la teneur a été reprise par ce dernier dans un courrier adressé à son ami Atticus. La lettre de Quintus Cicéron est datée du 21 septembre, jour de l'embarquement du dernier convoi sur les côtes bretonnes.
- (4) Dans la lettre de Cicéron, il est clairement indiqué « *qu'on n'avait pas fait de butin* ».
- (5) Napoléon III - Histoire de Jules César - 1866 - T.2.7. pp.166 à 180.
- (6) Camille Jullian - Histoire de la Gaule - 1920 - pp.337 et 338.
- (7) L.A.Constans - César Guerre des Gaules- Belles Lettres - 1966.

- (8) Roland Delmaire - Etude archéologique de la partie orientale de la cité des Morins- Mémoires de la commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais - 1976 - T.XVI.
- (9) Joël Schmidt - Les Gaulois contre les Romains - La guerre de mille ans - Perrin - 2004 - p.194
- (10) Christian Goudineau - César et la Gaule - Errance - 1990 - p.200
- (11) Alain Ferdière - Les Gaules - II^s av.J.C - V^e s ap.J.C - Colin - 2010 - p.97
- (12) Yann Le Bohec - César chef de guerre - Editions du Rocher - 2007- p.222.
- (13) Roland Delmaire - op.cit.p.98.
- (14) Notamment sur la plage, vers Tardinghen, une fibule de la première moitié du -III^e siècle, rare dans cette partie de la Gaule, ainsi que des monnaies gauloises, attribuables en particulier aux Senons (Sens) et aux Turons (Tours). Au lieu-dit « La Motte au Vent », au sud-ouest de la commune et à 500 m de l'actuel rivage, de nombreuses traces antiques relevant de la Tène finale et du début de l'Empire signalent une occupation manifeste des lieux à cette époque. Roland Delmaire - Carte archéologique de la Gaule - Le pas-de-Calais - Académie des Inscriptions et Belles Lettres - Ministère de la Culture et de la Francophonie - 1994 - pp.431 à 434.
- (15) Dans un document contemporain concernant le même épisode, Wissant est repris cette fois sous la forme « *portus Wissantii* » - Hubert Bourdelles - Boulogne et Théroüanne au temps de César - Approche toponymique de la cité des Morins - Archaiologia - Septentrion - 2009 - p.87.
- (16) « *Des Besençon tresqu'as de Guitsand...* », « De Besançon jusqu'à Wissant... » Le texte est écrit en français médiéval extrait du manuscrit d'Oxford daté du XII^e siècle. (Le W se prononce G) - Traduction Joseph Bédier Editions Piazza - 1923 - Laisse 110. Wissant est connu aussi sous la forme *Wissantum* au XI^e siècle - néerl. « *Wit* », 'blanc', germ. *Sant*, 'Sable' - Albert Dauzat, Charles Rostaing - Dictionnaire des noms de lieux de France - Larousse - 1963 - p.734.
- (17) Rice Holmes - The classical Review - XXIII - 1909 - pp.77 à 81.
- (18) Michel Rambaud - *Bellum Gallicum Liber Quartus* - Paris - 1967 - p.104 à 112.
- (19) Roland Delmaire - op.cit.p.98.
- (20) *Sangata* au XII^e siècle - germ. *Sant*, 'Sable', néerl. *gat*, 'Passage' - Albert Dauzat, Charles Rostaing - op.cit.p.642.
- (21) Roland Delmaire - op.cit.pp. 98,111 et 185 - La ville de Théroüanne, où de nombreuses monnaies gauloises ont aussi été découvertes, n'a jamais fourni de traces d'habitats antérieures à la conquête. Pour la période gallo-romaine, seul un habitat occupé de la première moitié du +1^{er} siècle au milieu du second a pu être identifié en 1969 dans l'île formée par les deux bras de la Lys, faisant pour l'instant de cette localité antique l'une des plus mal connues de la région.
- (22) *Tarvenna* « *Taruos* », taureau - Xavier Delamarre - Dictionnaire de la langue gauloise - Errance - p. 290.
- (23) Xavier Deru - La Gaule Belgique - Picard - 2016 - p.16.
- (24) Jacob Malbrancq - *De morinis et morinum rebus* - Tournai - 1639 - 54.
- (25) Roland Delmaire - op.cit.p.66.
- (26) Une première transgression est intervenue entre -5500 et -2000; La seconde, dite « transgression dunkerquienne II » s'est produite du +III^e au +VIII^e siècle, pénétrant dans la plaine des Flandres en moyenne sur près de 10 km de profondeur de l'Aa jusqu'au cap Blanc-Nez, laissant quelques îlots (Oye, Coulogne ...) avant d'être suivie par une « régression » à l'époque carolingienne.
- (27) Roland Delmaire - op.cit.p.304
- (28) Roland Delmaire - op.cit.p.66.
- (29) Roland Delmaire - op.cit.p.97.
- (30) Roland Delmaire - op.cit.p.95.
- (31) Roland Delmaire - op.cit.p.52.
- (32) A 7 km au sud-est de Boulogne, sur la Liane - Ernest Desjardins - Géographie historique et administrative de la Gaule romaine - Hachette - p.383.
- (33) Xavier Delamarre - Dictionnaire de la langue gauloise - Errance- 2003 - p.435.
- (34) Hubert Bourdelles - Boulogne antique, *Gesoriacum* et *Bononia* - Revue du Nord - 1988 - N°276 - pp.77 à 82.
- (35) Pomponius Mela - Chorographie, III,3,23
- (36) Pline - Histoire Naturelle, IV,30,1.
- (37) Ernest Desjardins - Géographie historique et administrative de la Gaule - Paris - 1876 - T.1. p.386. Voir aussi Ernest Will - Recherches sur le développement urbain sous l'empire romain dans le Nord de la France - Gallia - 20 - 1962 - pp.79 à 101. Henri Bourdelles inverse les emplacements en proposant de fixer *Gesoriacum* (*Gaiso* 'javelot' métaphoriquement 'éperon') sur la colline et *Bononia* (Bona 'fondement', 'bas') au pied du mont. Hubert Bourdelles - op.cit.p.81.
- (38) Xavier Delamarre - op.cit.pp.173 et 82.
- (39) Douvres, *Dubris* en latin, nom provenant du celte *Dubron*, *Dubra*, 'eau(x)', nom de la rivière Dour qui

- traverse la ville - Xavier Delamarre - op.cit.p.151.
- (40) Le légat Galba était installé chez les Vérages, à *Octodurus* (Martigny, en Suisse).
- (41) Dans son ouvrage sur les voies romaines du Nord de la France, Pierre Leman indique que l'extrémité du parcours après Théroouanne se dirige « *vers Wissant ou Sangatte* » et un peu plus légitimement vers cette dernière localité en tant que terminaison de la « voie de l'Océan » - A la recherche des voies romaines du Nord-Pas-de-Calais - Editions Nord Avril - 2010 - pp.18 et 69. En fait, la voie se dirige bien vers Sangatte mais un embranchement proche, à hauteur de Guines, à une douzaine de km du littoral, conduit anciennement vers Wissant par Wadenthun. On remarquera également que l'ensemble de cet axe est évoqué dans la chanson de Roland citée plus haut quant à l'origine du nom (*voir la note 16*) sous la forme « *De Besançon à Wissant (Guissant)* », preuve que cette route conservait toute son importance au Moyen-Âge.
- (42) Carte générale de la gouvernance d'Arras ou comté d'Artois (début XVII^e siècle) Roland Delmaire - op.cit.p.301.
- (43) Jacob Malbrancq - op.cit.pp.27 et 43.
- (44) Roland Delmaire - op.cit.p.111. Les découvertes gallo-romaines le long de la chaussée en témoignent.
- (45) Claude part de Boulogne en -43 pour entreprendre une véritable conquête, à peine amorcée sous César et reportée plusieurs fois sous Auguste. Suetone - Claude, 17,4.
- (46) Pierre Leman - op.cit.p.37.
- (47) Le nom de *Gesoriacum*, hybride, a pu avoir été latinisé dès la conquête ou plus probablement dans la seconde moitié du -1^{er} siècle, un peu avant l'apparition épigraphique de *Bononia*, nom lui même lié à une création romaine limitrophe, ou à une extension d'habitat gaulois, associée à l'arrivée de la nouvelle voie vers Lyon. Selon Roland Delmaire, l'appellation *Bononia* se serait ensuite imposée surtout à partir de +300 après la prise de la ville par Constance, suite à la révolte de Carausius - Roland Delmaire - op.cit.p. 53. Le port est resté actif jusqu'au +IV^e siècle puis a décliné avec l'abandon de la Bretagne par les Romains au +V^e siècle.
- (48) Strabon - Géographie, IV,5,2.
- (49) Ptolémée - Géographie, II,9,1 - *Itium promontorium* (Long. 22°15 Lat. 53°30) - *Gesoriacum* (Long. 22°30 Lat. 53°30).
- (50) La datation de cette voie vers la Germanie, à la structure plus soignée, est controversée : Auguste ou Claude ? Roland Delmaire - op.cit.p.297.
- (51) En ce qui concerne les exportations bretonnes Strabon cite « *le blé, le bétail, l'or, l'argent, le fer, les cuirs, les esclaves, et ...d'excellents chiens de chasse que les Celtes utilisent également pour la guerre...* » - Géographie, IV,5,2.
- (52) Géographie, IV,5,2 : les mentions de Strabon sur le départ de César « *...vers la quatrième heure...* » et « *.. du blé sur pied...* » en Bretagne signalent bien l'épisode premier de -55 (*B.G.V.23-32*).
- (53) Strabon - Géographie, IV,5,2. Selon Strabon lui même, un stade équivalait à 1/8^e de mile soit 185 m ; 320 stades correspondent donc à 40 miles, 74 km.
- (54) Pline - IV,30,1. Pline place également un peuple, les Oromansaques, comme « *...attendants au bourg appelé Gesoriacum...* » - IV.31.2. Ce peuple, non cité par César, est soit absent ou acteur mineur des événements de la Guerre des Gaules, soit d'arrivée postérieure.
- (55) Kathryn Krakowka - Ebbsfleet, 54 BC : Searching for the launch site of Caesar's British invasion - Article en ligne - 2018.
- (56) Entre Boulogne et le cap Gris Nez, le recul est de 150 à 20 m, le cap restant relativement stable en raison de la roche - Durée de l'évolution marine et recul holocène d'un littoral de falaises, l'exemple du Nord boulonnais - Guillaume Pierre - Article en ligne - 2007 - pp.225 à 228